

**LE PERMIS
ET LA CARTE
GRISE EN
UN CLIC** P. 18

Abdelaziz Rabbah,
ministre de l'Équipement
et du transport



Portail de l'Équipement Le permis et la carte grise en un clic

● C'est parti pour la dématérialisation de plusieurs procédures liées au transport et à l'équipement. Les usagers peuvent accéder au portail, suivre l'évolution de leurs dossiers et même y déposer leurs plaintes, photos à l'appui.



Pour une initiative louable, c'en est une, encore faut-il qu'elle soit entretenue et pérennisée. Ces deux qualités font généralement défaut à l'administration marocaine. Hier donc, à Rabat, le ministère de l'Équipement et du transport a officiellement lancé son portail offrant un certain nombre de services électroniques. «*Mon rêve est de réduire au maximum le contact direct avec le citoyen*», a lancé Abdelaziz Rabbah, ministre de l'Équipement faisant allusion aux vertus de la dématérialisation des procédures que le nouveau portail propose. Le «*www.equipement-transport.gov.ma*», opérationnel depuis son lancement, offre justement cette possibilité de réduire et les documents à fournir, et les délais de traitement et de délivrance des documents comme le permis de conduire, la carte grise ou encore les autorisations pour les auto-écoles, etc. Un automobiliste, par exemple, aura la possibilité de consulter

L'objectif est de réduire au maximum le contact direct avec le citoyen.

bientôt lancé pour passer au système de gestion déléguée des centres d'immatriculation. Ainsi, le ministère ne s'occupera à l'avenir que des examens, et cela permettra par la même occasion la création d'autres centres d'immatriculations dans des villes où il n'en existe qu'un. Le portail permet aussi la télé-

procédure pour la prise en charge des demandes des agences de location de voitures, de sorte à décongestionner les services extérieurs du ministère chargés de délivrer ces autorisations. Justement, comme le souligne Rabbah, l'autre objectif de la dématérialisation des procédures est de garantir à son département une nouvelle marge de manœuvre pour s'occuper des projets structurants. En plus de cela, le portail imposera aux différents services et directions du ministère une nouvelle dynamique de travail, dans la mesure où tous doivent être à jour concernant les évolutions du portail afin de répondre dans les délais aux attentes, plaintes et recommandations des citoyens. En effet, les usagers de la route ou de tout autre service dépendant du ministère de l'Équipement ont la possibilité de déposer sur le portail leurs remarques et plaintes appuyées par des photos. Sur ce registre et à titre d'illustration, Rabbah a regretté le fait qu'il n'existe pas jusqu'à aujourd'hui une association des utilisateurs du train. Pour lui, il faut que l'usager aide le ministère à améliorer les services rendus et avoir une sorte de cartographie des points noirs.

Quant aux entreprises de BTP, grâce au portail, elles bénéficieront de la dématérialisation des procédures de qualification, classification et agrément. Enfin les conducteurs professionnels sont aussi concernés à travers la gestion des inscriptions aux sessions des formations obligatoires. Le portail est proposé en deux langues, l'arabe et le français. L'amazigh sera quant à elle progressivement intégrée. ●

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma



Abdelaziz Rabbah,
Ministre de l'Équipement
et du transport

Les ÉCO : Cette dématérialisation des procédures s'accompagne-t-elle de changements au sein de votre département ?

Abdelaziz Rabbah : Nous avons lancé un vaste programme de restructuration du ministère. Au sein de chaque direction, nous avons désigné un conseiller de gestion et un responsable de communication. Par ailleurs, nous avons recensé toutes les procédures et nous sommes en train de réaliser une étude approfondie pour voir si celles-ci sont d'actualité ou s'il faut les revoir. Il y a aussi un travail de valorisation et d'accompagnement des ressources humaines. Un programme de formation et de mobilité est donc prévu.

Vous travaillez aussi sur des observatoires, dont celui de la logistique ...

Aujourd'hui, nous avons besoin d'outils de mesure des différents chantiers afin de mesurer l'écart entre la stratégie et les réalisations, et d'avoir des agrégats qui reflètent le constat sur le terrain. Les observatoires entrent dans cette catégorie d'outils de mesure. Outre l'observatoire de la logistique qui vient d'être lancé il d'autres seront dédiés au transport, etc.

Êtes-vous aujourd'hui satisfait du code de la route ?

Non, je ne suis pas satisfait, parce que l'impact n'est pas aussi fort qu'on l'espérait. Nous avons tous les éléments pour la réforme du code et nous sommes en négociation avec le SGG pour qu'elle soit soumise au Parlement pour approbation. Il s'agit de revoir certaines procédures, notamment en ce qui concerne les centres techniques. Il y a aussi des amendements qui concernent les contraventions dont certaines vont baisser et d'autres augmenter. Je crois qu'il faut les adapter au contexte marocain. ●